

N/REF : 18/03/2025 10H15 C:000053 I:02525
V/REF : AC/C15201
V/Email reçu le Mardi 18/03/2025 a 10H15

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
171 RUE DE VERN
BP 50147
35201 RENNES CEDEX 02

V/REF.IMM. VSC
IMMEUBLE : **SCHOELCHER** -VSC
21 A 27, RUE VICTOR SCHOELCHER
24-26, RUE JEAN MONNET
35200 RENNES

Rennes, le 28 Avril 2025

Référence Marché: 024054-PBS-004

LOCALISATION : ALLEE 27 SCHOELCHER - MME SOTO 07 70 39 41 95
LOGEMENT N° 017796, PORTE N°01, REZ DE CHAUSSEE, TYPE 2

MOTIF : REPARATION FUITE EN DALLE EAU FROIDE APRES COMPTEUR

Donneur d'ordre : M. R TALLEUX

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 24/03
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
RECHERCHE DE FUITE
CONTROLE COMPTEUR
CONSTAT : LE COMPTEUR TOURNE EN PERMANENCE, SUSPICION DE FUITE
IMPORTANTE
OUVERTURE DE LA TRAPPE VIDE SANITAIRE DANS LE HALL D'ENTREE
CONSTAT : BEAUCOUP D'EAU COULE A DIFFERENTS ENDROITS
RECHERCHE DE NOURRICES EF CHEZ MME SOTTO
CONSTAT : RIEN SOUS EVIER
OUVERTURE D'UNE TRAPPE DANS LA CUISINE
CONSTAT : PRESENCE DE TUYAUX MAIS D'AUCUNE NOURRICE
CONTROLE DANS LES WC
CONSTAT : LE TUYAUX VONT DANS LA SALLE DE BAIN. SALLE DE BAIN QUI A
SUBIT DES MODIFICATIONS, UN RECEVEUR A ETE INSTALLE
DEPOSE DE TROIS CARREAUX DE FAIENCE OUS RECEVEUR (ACCORD GESTIONNAIRE)
CONSTAT : PRESENCE D'EAU QUI ARRIVE ENTRE LE RECEVEUR A DROITE ET LES
WC (COFFRAGE FAIT SUITE AU REMPLACEMENT DE BAIGNOIRE PAR RECEVEUR)
OUVERTURE ET POSE D'UNE TRAPPE DANS LES WC DERRIERE LE COFFRAGE DE LA
SALLE DE BAIN
CONSTAT : L'EAU RESSORT DU SOL, ANCIENNE NOURRICE MODIFIEE POUR POSE

RECEVEUR
REPLI DU MATERIEL

INTERVENTIONS DES 01/04 ET 02/04
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
COUPURE D'EAU
FAÇONNAGE TUYAUTERIE EAU FROIDE
PERCEMENT MUR ET CLOISON
FOURNITURE ET POSE DE COLLIERS DE FIXATION
FAÇONNAGE POSE ET RACCORDEMENT CUIVRE DN16 DEPUIS LE COMPTEUR JUSQU'A
L'ALIMENTATION DES WC
FOURNITURE ET POSE VANNE 12/17
RACCORDEMENT
FOURNITURE ET POSE TRAPPE DE VISITE
FOURNITURE ET POSE DE 4 CARREAUX DE FAIENCE
REBOUCHAGE DU MUR
REMISE EN EAU
CONTRÔLE - BONNE ÉTANCHEITÉ
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATÉRIEL

OBSERVATIONS : MG LGESTION Email envoyé le 25/03/25 a 10H39 M. R TALLEUX

PRÉVOIR PASSAGE EN APPARENT DU COMPTEUR EXTÉRIEUR A L'ALIMENTATION DANS
LES WC
PRÉVOIR SUPPRESSION DU CUIVRE EN DALLE FUYARD DANS LE COFFRAGE ENTRE SDB
ET WC
DANS L'ATTENTE DE VOS INSTRUCTIONS

18/03 MSG LAISSÉ

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule
auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	PBL008-Ff RFE compl.EF-EC/chauf.<1/2jrPP	2	170,00		170,00
1,00	PBL020-Pass.tuyau.en appara.(perc./reb.)	3	60,00		60,00
5,00	PBL021-Pass.tuyau.en app.(perc./parpain)	3	25,00		125,00
20,00	PBL004-FP.Tuyau./remise sans calorif/ml	3	55,00		1100,00
1,00	PBL048-Création trappe visite	4	130,00		130,00
1,00	PBL168-Ff Raccord faience 15x15<5 carr.	4	165,00		165,00
1,00	PBL028-Rempl.Vanne coupure boiss.sphér.	4	60,00		60,00
TOTAL H.T.					1810,00
T.V.A. a 10,00%					181,00
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>1991,00</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Mai 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.